

PARIS, LE 21 JUIN 2016

Communiqué de presse « L'Etat de l'environnement industriel en Île-de-France »



Prévenir les risques et maîtriser les émissions polluantes pour permettre un développement industriel durable

Avec près de 12 millions d'habitants et forte de 12 000 installations classées pour la protection de l'environnement, l'Île-de-France doit conjuguer les risques industriels avec un haut niveau de protection des populations et de l'environnement. L'inspection des installations classées, au sein de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie, est un acteur de la maîtrise des risques en encadrant les conditions d'exploitation des installations industrielles et en réalisant chaque année plus de 1 500 inspections sur site.

La brochure de la DRIEE relative à « L'environnement industriel en Île-de-France », édition 2016, met en lumière les efforts menés dans le domaine de la prévention des risques et la maîtrise des émissions de polluants pour une intégration durable des activités industrielles de la région.

Elle illustre en particulier la forte mobilisation des services de l'Etat sur des actions ciblées :

- l'entrée en vigueur de l'expérimentation **de l'autorisation unique** aux installations classées pour la protection de l'environnement telles que les éoliennes et les méthaniseurs ;
- la lutte contre les **installations illégales** de transit et de traitement de déchets, en particulier dans les secteurs du BTP et du traitement des métaux ;
- la poursuite des actions de maîtrise des risques accidentels, notamment la réalisation d'inspections conjointes avec les forces de l'ordre en matière de sûreté, la finalisation des plans de prévention des risques technologiques et la mise en place de la directive **SEVESO 3** ;
- la réduction des **émissions industrielles dans l'air et dans l'eau**, suite notamment aux importants investissements conduits ces dernières années dans les chaufferies franciliennes et à la mise en œuvre progressive des meilleures technologies disponibles issues de la directive IED ;

Cette année, cette rencontre permettra de revenir sur l'impact des **épisodes d'inondation de juin 2016** sur le secteur industriel francilien.

Pour en savoir plus : www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr

Retrouvez les chiffres clés dans la fiche synthétique sur : l'inspection des installations classées, la prévention des risques technologiques, la gestion et l'élimination des déchets, la gestion des sites et sols pollués, la prévention des pollutions des eaux et de l'air, les carrières et l'éolien en Île-de-France.

Contacts : DRIEE Île-de-France :

✓ Service Communication - Tel. 01 71 28 45 37

✓ Service de la Prévention des risques et des nuisances - Tel 01 71 28 46 54